



**Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche**  
**BUREAU NATIONAL D'ÉTUDES POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL**  
EPIC - B.N.E.DE.R. Villa Bouchaoui – Cheraga – Wilaya d'Alger  
Tel : 020 39 32 34 Fax: 020 39 37 73  
E-mail : [contact@bnedet.dz](mailto:contact@bnedet.dz) / Site web : [www.bnedet.dz](http://www.bnedet.dz)

**Direction Générale**  
Réf n° **507** /DG/2026

Bouchaoui, le **07 JUIN 2026**

## LETTRE DE CONSULTATION SOUS WEB.

**Objet : Consultation restreinte n° 22/2026**

**Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre de l'étude relative à la conservation et à l'extension de l'aire de répartition du cyprès du Tassili au niveau de la wilaya de Djanet, le Bureau National d'Études pour le Développement Rural lance une consultation en vue de la désignation d'un expert en écologie et environnement. Cet expert sera chargé de réaliser une étude portant sur la conservation et l'extension de l'aire de répartition du cyprès du Tassili (*Cupressus dupreziana*).

**Objet de la consultation :** La présente consultation a pour objet la réalisation d'une étude comprenant :

- Le diagnostic écologique de l'état actuel de l'espèce ;
- L'évaluation des possibilités d'extension de l'aire et de la répartition actuelle de l'espèce ;
- L'élaboration d'un plan d'aménagement des sites favorables ;
- La proposition d'un plan d'action opérationnel pour une conservation durable.

**Missions de l'expert :**

- Analyse des données disponibles ;
- Cartographie de l'aire de répartition actuelle et potentielle ;
- Élaboration de scénarios d'intervention (protection, restauration, extension) ;
- Définition d'un plan d'aménagement et d'un plan d'action détaillé (mesures, priorités, calendrier, coûts estimatifs, indicateurs de suivi).

**Profil requis :** Le candidat devra justifier de :

- Un diplôme Bac +5 minimum en écologie, foresterie ou environnement ;
- Une expérience professionnelle d'au moins 10 ans ;
- Une expérience confirmée dans les régions sahariennes, notamment au Sud de l'Algérie. ;
- Connaissance des écosystèmes arides et des espèces forestières sahariennes ;
- Expérience en élaboration de plans de gestion, d'aménagement ou de conservation ;

2

**Le dossier de candidature devra comporter :**

- Un CV détaillé ;
- Les copies des diplômes ;
- Les références de missions similaires ;
- Une note méthodologique présentant l'approche proposée.

**Modalités de soumission :**

Les offres doivent être transmises par e-mail le AA/06/2026 Avant 12h00, à l'adresse suivante : cabs@bneider.dz.

**Critères de classement :**

**Offre technique (70 points) :**

- **Expérience dans le domaine (30 points) :**
  - Plus de 10 ans : 30 points
  - De 5 à 10 ans : 20 points
  - Moins de 5 ans : 10 points

L'expérience dans le domaine sera évaluée sur la base de documents probants attestant de l'expertise en écologie et en environnement.

- **Méthodologie et planning d'intervention (30 points) :**

- Approche détaillée : 30 points
- Approche sommaire : 20 points

- **Expérience en zones sahariennes (10 points) :**

L'attribution des 10 points sera conditionnée par la fourniture de documents probants attestant de l'expérience dans les zones sahariennes. **En l'absence de ces justificatifs, la note attribuée sera de 00 points.**

**Offre financière (30 points) :** L'offre financière devra inclure l'ensemble des frais inhérents à l'exécution des prestations.

**Accusé de réception :**

**Nom et Prénom :**

**Cachet et signature**

